Le Centre d’Echange d’Informations

(CHM)

Han de Koeijer

Point focal belge pour le CHM

24-03-2026

natural
sciences
.be



Introduction du Centre d'Echange d'Informations (CHM)



Qu'est-ce que c'est un CHM ?

Outil pour promouvoir la coopération technique et scientifique sous la CDB

Etabli sous l'article 18.3 de la Convention

<u>Objectifs jusqu'à COP10:</u>

- Promouvoir et faciliter la coopération scientifique et technique(Article 18.3 de la CDB)
- Mécanisme global pour l'échange de l'information et « best practices » (Article 17)
- Développer et promouvoir un réseau humain et technologique

Introduction du Centre d'Echange d'Informations (CHM)



Qu'est-ce que c'est un CHM ?

Outil pour promouvoir la coopération technique et scientifique sous la CDB

Etabli sous l'article 18.3

- Decision X/15 sur le CHM (COP10):
- Adopte la mission, buts & objectives pour le période 2011-2020
- Encourage Parties à:
- Continuer à établir CHM national
- Contribuer aux initiatives de coopération pour le CHM
- Inclure support pour le CHM quand on demande des fonds du FEM pour les SPANB
- Encourage Partenaires à contribuer au réseau de CHM

Introduction du Centre d'Echange d'Informations (CHM)



COP/DEC/16/9A Centre d'échange d'informations

- Programme pour le CHM jusqu'à 2030 approuvé (Annexe)
 1. Promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique
 2. Faciliter l'échange d'informations
 3. Soutenir les mécanismes de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen
 4. Faciliter le travail en réseau ainsi que la collaboration entre les Parties et les partenaires
- Demande d'améliorer le site cbd.int
- Appui des Parties à l'implémentation du programme CHM
- Appui par des centres d'appui pour le programme
- Support au Bioland 2.0 reconfirmé

Strategie CHM ou CHM intégré dans SPANB



Besoin des informations pour assister l’implémentation du CMB/SPANB et le rapportage

SNB en Belgique

- CHM mentionné 25 fois dans le SNB
- Dans 1 objective
- Dans le chapitre V Mécanismes de suivi et d’appui
 - SM2. D'ici à 2025, maintenir et développer le site web du CHM
 - SM3. D'ici à 2025, mettre en place un Mécanisme de centre d'échange fonctionnel pour la Convention et ses protocoles, y compris un réseau de praticiens
 - SM4. D'ici 2025, mettre en place des centres d'échange fonctionnels pour l’implémentation et le transfert de technologies en faveur de la CDB et ses protocoles (CEPRB, CE-APA).
- Evaluation de SNB poster sur le CHM

Centre d’échange d’informations (CHM)



PRIX CHM COP16

Final Score

	Country	Weighted Score	Award Ranking/Category
1	Malaysia	500	1st
2	Philippines	466.25	2nd
3	Burundi	465	2nd
4	Malta	434.1666667	3rd
5	Morocco	416.25	3rd
6	Mozambique	415	3rd

Centre d’échange d’informations (CHM)



PRIX CHM COP16



Prix CHM



Critères pour la sélection

- Pays ont dû répondre à 13 questions exigeaient des parties qu'elles fournissent des réponses substantielles sur les trois aspects clés suivants.

- 1. Gouvernance et gestion du CHM
 - CHM Stratégie
 - CHM repris dans SPANB

- 2. Gestion du portail et du site Web du CHM
 - l’architecture de l’information
 - l’expérience utilisateur globale en termes de convivialité, de recherche d’informations et d’accessibilité pour les types de connaissances et de contenu

- 3. Qualité et portée du contenu
 - le contenu disponible dans toutes les sections du site. Le jury a parcouru le site Web à la recherche d'éléments liés à chaque critère de contenu et a passé du temps à vérifier la récence et la pertinence du contenu

Gestion des connaissances



COP/DEC/16/9B Gestion des connaissances

- Adopte la stratégie de gestion des connaissances visant à appuyer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
 A. Définition de la portée et du cadre de la situation et des besoins (5)
 B. Promouvoir la production et la synthèse des connaissances (8)
 C. Favoriser la découverte et la collecte de connaissances (3)
 D. Améliorer l’organisation et le partager des connaissances (8)
 E. Promouvoir l’adoption, et l’utilisation et l’application efficaces des connaissances (4)
 F. Procéder à des audits et examens des connaissances (3)
 G. Développer les capacités en matière de gestion des données, de l’information et des connaissances (9)
 H. Améliorer les réseaux et partenariats de connaissances (5)

Renforcement des capacités et Coopération technique et scientifique



COP/16/3 Renforcement des capacités et Coopération technique et scientifique

Etablissement des Centres d'appui régionaux pour la coopération technique et scientifique

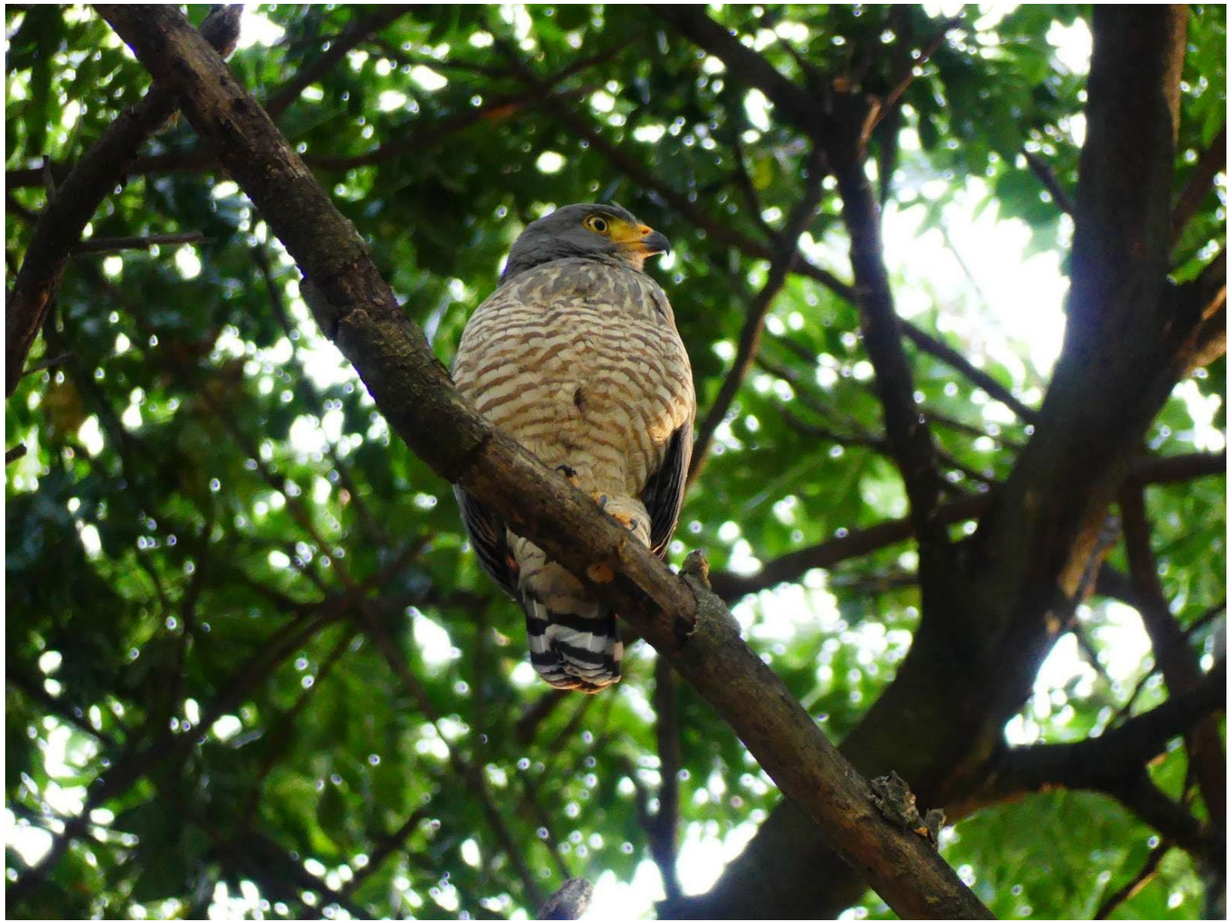
Secretariat de la CDB est nommé Entité de coordination globale pour appuyer les centres

Pour l'Afrique central la COMIFAC est choisi comme centre

Travail entamé depuis sa nomination :

- Signer l'accord avec le Secretariat
- Développer un plan de travail 2025 – 2026
- Faire un recensement sur les besoins des pays basé sur les informations dans l'outil de rapportage en ligne sur les SPANB, les objectives nationaux et les 7^{ième} rapports nationaux (En cours)

Questions relatives au programme de travail d'IPBES



COP/16/11 Questions relatives au programme de travail de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Invite la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques à étudier la demande suivante, entre autres et sans ordre particulier; concernant de possibles évaluations supplémentaires dans le cadre du programme de travail roulant de la Plateforme ;

a) Une évaluation de la pollution et de la biodiversité.
b) Une évaluation des villes et de la biodiversité.
c) Une évaluation de la biodiversité et de la pauvreté.
d) Une évaluation de la biodiversité et des changements climatiques

Faire le point sur les activités conjointes du Secrétariat et de la Plateforme lors d'une réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à chaque période intersessions

Mécanismes de planification, de suivi, d’établissement de rapports et d’examen, y compris l’examen mondial des progrès collectifs accomplis



COP/16/L33 Mécanismes de planification, de suivi, d’établissement de rapports et d’examen, y compris l’examen mondial des progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui sera effectué aux dix-septième et dix-neuvième réunion de la Conférence des Parties

Pas encore adopté !

Texte de la Présidence car trop des divergences encore après 9 groupes de contacts plus sous-groupes

L’examen mondial des progrès collectifs accomplis pose le plus des problèmes

Pays doivent toujours remettre leur septième rapport national pour février 2026

Rôle pour le CHM !

CONTACT

Han de Koeijer
d.o. Biodiversité et taxonomy — CEBioS, Belgian focal point for the CHM

hdekoeijer@naturalsciences.be
M +32 (0)498 69 2526

Vautier Street, 29
1000 Brussels

natural sciences .be





CEBioS